» Il est stipulé, d'ailleurs, que cette écluse ne sera manœuvrée que pour le passage des bateaux.

» Quant aux eaux disponibles pour l'alimentation des biefs du canal belge, par suite de l'engagement pris à l'article 1er, elles s'écouleront soit au moyen de siphons qui seront établis aux écluses du Sartel et de Leers, de manière à fonctionner automatiquement dès que les eaux s'élèveront dans les biefs du Sartel et de Leers, à cinq centimètres au-dessus de la flottaison normale, et qui cesseront de fonctionnar automatiquement dès que les eaux descendront dans les mêmes biefs à la cote normale de flottaison, soit au moyen de déversoirs de superficie, soit au moyen de tout autre oûvrage fonctionnant automatiquement.

» Les ouvrages seront établis conformément aux projets qui seront arrêtés, d'un commun accord, par l'administration française et par l'administration belge. Ils seront construits par la première à l'écluse du Sartel, et pour la seconde, à l'écluse de Leers.

» Art. 4.— En retour de ces avantages, la société anonyme du canal de l'Espierre renonce, soit pour le passé, soit pour l'avenir, à toute réclamation, en ce qui concerne l'alimentation du canal de l'Espierre, tant à la charge de la France qu'à celle de la Belgique.

» Elle s'engage, en outre, à remettre, à première réquisition, l'écluse de Leers, ainsi que ses dépendances, et la maison éclusière, entre les mains de l'administration belge. »

L'Obit célébré lundi matin, en l'église du Sacré-Cœur, à la mémoire du prince impérial, avait attiré le même nombre de fidèles que les années précédentes.

La Société les *Amis du Peuple* était venue toute entière, bannière en tête.

Les pompiers de Roubaix ont continué à célébrer la fête de Saint-Mamert, lundi, par un tir à la cible, dont voici le résultat :

Ier prix, M. Emile Watteau; 2e, M. Pierre Vilain; 3e, M. J. Seynave; 4e, M. Louis Desmadry; 5e, M. Jules Chevalier; 6e, M. François Gilmez; prix de surprise à la loterie, M. Célestin Avettant.

Jubilé. — Le quartier de l'Abattoir est, depuis hier, en fête. Des drapeaux, des mâts chargés d'oriflammes, des guirlandes de fleurs, des lanternes vénitiennes, ornent la rue de la Croix, où habitent les époux Lemoine, qui, le lundi de la Pentecôte, ont célébré leur jubilé de cinquante années de mariage, et qui jouissent encore d'une excellente santé. Nous joignons nos félicitations à celles de leur nombreuse famille et de leurs amis.

Patronage Saint-Michel. — Le patronage St-Michel offrira deux séances dramatiques et musicales, le jeudi 5 et le lundi 9 courant. Ces deux soirées, qui auront exactement le même programme, commenceront à 7 heures précises.

Des professeurs et des amateurs de choix veulent bien se charger de remplir la première partie, qui se composera de chansonnettes, ainsi que de morceaux de poésies et de musique instrumentale.

Dans la seconde partie, on interprêtera le *Bourgeois Gentilhomme*, comédie en 3 actes, de Molière, avec le grand intermède du Mamamouchi.

On trouve des cartes d'entrée chez M. Griaux, rue Blanchemaille, 29; chez M. Chateleyn, place Notre-Dame; chez M. Hector Desfontaines, Grand'-Place. Dans cette dernière maison, se trouve le tableau sur lequel on peut s'inscrire pour les places réservées.

Chronique artistique.— Le *Journal des Artistes* publie sur le *Saint-François d'Assise*, de notre concitoyen J.-J. Weerts, exposé en ce moment au Salon de Paris, un article qui résume l'opinion de tous ses confrères de la presse parisienne :

« Un tableau dans lequel la science apparaît » d'autant mieux qu'elle est plus habilement dissimulée, est celui que nous donne cette année M. » Weerts. Saint-François d'Assise, près de rendre » l'esprit, se fait transporter à Sainte-Marie de » Portiuncule; le saint est debout devant la porte » du couvent soutenu par deux moines, et, au premier plan, le franciscain qui a préparé le brancard. Le groupe des trois moines est savamment » ordonné et tout est subordonné à l'expression » du sentiment que doit nous communiquer la vue » du saint. On parle de réalisme. M. Weerts en » fait, mais dans la bonne mesure. Observés et » compris tous ces visages; une conscience qui a » pénétré des consciences; non pas seulement un » œil qui a observé superficiellement et une main » qui a rendu des surfaces. »

Nous trouvons, dans le compte-rendu publié par le *Petit Journal*, un passage qui se rapporte au second tableau exposé par J.-J. Weerts.

« Le mérite de M. Carolus Durand, l'un de nos » portraitistes, c'est de bien faire regarder ses » personnages en face; il a cette année un très » beau portrait de grande et belle allure. Ce mérite doit être attribué aussi à M. Weerts, dans son » portrait de M. Duffaud, qui écoute en souriant, » tandis que le personnage de M. Carolus Duran » regarde en méditant. »

La Confirmation à Croix. — On nous écrit :

« Mgr Monnier, évêque de Lydda, a donné hier matin la confirmation à 170 enfants — 93 filles et 77 garçons — qui avaient fait tout récemment leur première communion.

» Une escorte d'une cinquantaine de cavaliers, commandée par M. Jean Brulois, la musique municipale, les sapeurs-pompiers, les membres de la fabrique, le Cercle catholique, la société de Saint-Vincent-de-Paul, les Dames de Marie, de la Sainte-Union, sont allés processionnellement au devant de Monseigneur et l'ont conduit à l'église, au milieu d'une grande affluence.

» A son entrée dans l'église, M. Deram, curé, lui a souhaité la bienvenue en termes heureux, et par une délicate attention il a reporté sa pensée vers Cambrai où notre vénérable archevêque est retenu par raison de santé.

» En le remerciant, ainsi que les fidèles, de l'accueil sympathiquement respectueux et religieux avec lequel il a été reçu, Mgr Monnier nous a donné quelques espérances pour le prochain rétablissement de Mgr Duquesnay, et par une courte allocution adressée aux jeunes gens sur l'importance de la cérémonie qui allait s'accomplir, il a su toucher tous les cœurs. Bien des personnes âgées, des parents, avaient des larmes aux yeux.

» Mgr de Lydda veut avant tout qu'on sache le catéchisme, cette base de l'instruction chrétienne; il veut qu'on le sache bien et, pour s'en assurer par lui-même, il a appelé deux garçons et deux filles et les a interrogés sur bien des points. Les jeunes Quesnoy et Cocheteux et Mlles Briet et Leuridant, qui ont eu cet honneur, lui ont prouvé par leurs réponses, aussi promptes qu'assurées, que cette instruction était aussi complète que possible.

» La confirmation, pour laquelle Monseigneur était assisté de son vicaire général, de MM. les doyens de Saint-Martin et de Notre-Dame de Roubaix, et de M. Desix, aumônier de l'Orphelinat Wallaert, n'a pas duré moins de quarante-cinq minutes. Les parrain et marraine étaient M. Delannoy et Mme Wallaert.

» La cérémonie religieuse terminée, Mgr de Lydda a été reconduit avec le même cérémonial au presbytère où il a fait une courte halte pour recevoir les délégations des Sociétés religieuses et charitables de la commune, qui, toutes, ont tenu à lui présenter leurs respects et à recevoir encore sa bénédiction.

» A une heure, Sa Grandeur, toujours escortée par le peloton de cavaliers, se rendait à l'Orphelinat Wallaert où elle devait également donner la Confirmation l'après-midi. »

X...

Un noyé. — Ce matin, à sept heures, on a retiré, du canal de Roubaix, près du pont Salembier, le cadavre d'un vieillard de 70 ans, Auguste Jean Baert, journalier, disparu de son domicile depuis trois jours. Le corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu. On croit qu'il y a eu accident.

Un vol. — La nuit dernière, vers onze heures et demie, pendant que Mme veuve Jadas, cabaretière, rue de l'Hermitage, était absente de chez elle, deux inconnus y pénétrèrent en forçant la serrure de la porte d'entrée, puis ils fracturèrent plusieurs tiroirs et enlevèrent près de 300 fr. On est sur la trace des coupables.

Menus faits. — Un commencement d'incendie s'est produit ce matin dans le peignage de MM. Allart et Cie, Grande-Rue. Le feu a été immédiatement éteint. Les dégâts sont insignifiants.

Procès-verbal a été dressé hier contre un pâtissier de Tourcoing, qui frappait cruellement, dans la rue Pellart, son pauvre cheval qui n'en pouvait mais.

Un pardessus, et des anneaux, trouvés hier dans les rues de Roubaix, ont été déposés au commissariat central.

Ephémérides de la charité roubaisienne.— 3 juin 1578. — Pour mettre fin à un procès en litige par devant la justice du Quesnoi, à Toufflers, entre les ministres de la table des pauvres de Roubaix et les hoirs de Robert et Louis Hugier de Lille, ces derniers reconnaissent la redevance annuelle de 14 hotteaux de blé dont ils sont chargés envers la table des dits pauvres de Roubaix; ils paieront les 19 années échues à la Saint-Remy 1577, à l'avenant de 100 sous la razière, mesure de Tournai et pour tous dépens 8 livres parisis (Archives de Roubaix, GG 226, f° 77 v°).

3 juin 1692. — Compte définitif de la succession de M. Jean Prus, pasteur à Roubaix, qui avait institué l'église, la chapelle Saint-Joseph et la table de pauvres ses héritières universelles (Voir l'éphéméride du 15 novembre 1677). L'ensemble de la succession s'élève suivant ce compte à 3,133 livres 10 sous.

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers.— Pain de ménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 29 c.

Pain de deuxième qualité. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 31 c. 50.

Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 34 c.

Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 4 c. 375. Les deux pains, à 8 c. 75. Les quatre pains, à 17 c. 50. Les huit pains, à 35 c.

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 2 mai 1884.

Le maire de Roubaix, A. FAIDHERBE, adjoint.

Publié le 28 mai 1884.

TOURCOING

Les funérailles de M. Debuchy. — Les funérailles de M. Désiré Debuchy, député, ancien adjoint au maire de Tourcoing, ont eu lieu lundi à dix heures et demie, en l'église Saint-Christophe, au milieu d'une foule énorme. Toute la ville était sur pied, et il était venu un grand nombre de personnes de Lille, Roubaix, Halluin, Roncq, et des autres communes voisines.

La levée du corps a été faite par M. Van Bockstael, doyen de St-Christophe.

Le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

La croix; les sapeurs-pompiers; les tambours et clairons des pompiers; l'*Harmonie tourquennoise*; la société des vieux soldats; les sociétés de tir, les Francs tireurs du Nord, le *Petit Chateau*, la *Nouvelle Aventure*, les *Carabiniers tourquennois*, les carabiniers du Cercle St-Joseph et les carabiniers français; des députations des sociétés des secours mutuels, *St Nicolas St-Jules, St-Pierre, St-Paul. St-Jean, St-Joseph, St-Louis*, etc.; les orphéons les *Crick-Sicks*, l'*Espérance* du cercle St-Joseph, et l'*Avenir* du cercle du Petit-Château; la musique des pompiers; une escouade de pompiers, le clergé, une escouade de pompiers; le corbillard; M. Bouffet, secrétaire général de la préfecture, ayant à sa droite M. Masurel, président du Tribunal de commerce de Tourcoing, et M. Achille Scrépel, député de Roubaix; M. Pajot, sénateur; MM. Sasselange et Lefrançois adjoints au maire de Tourcoing; MM, les membres du conseil municipal de Tourcoing; MM. les membres du Tribunal de commerce de Tourcoing; MM. les maires des communes voisines, dont MM. Julien Lagache, maire et Alexandre Vinchon, premier adjoint de Roubaix; M. Jonglez, président et MM. les membres de la Chambre de commerce de Tourcoing; MM. les membres de la Chambre syndicale de la Bourse; MM. les membres de l'administration des hospices et du Bureau de bienfaisance; MM. les membres de l'administration de la Caisse d'Epargne; une députation des anciens collègues du défunt au conseil municipal; une députation de la société d'employés de commerce *La Mutuelle*; la famille.

Le deuil étaient conduit par MM Félix Debuchy, frère aîné du défunt

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Plichon et Des Rotours, députés; Fidèle Lebeucq, conseiller général, adjoint au maire de Tourcoing; J. Leblan, ancien adjoint; Scalabre, président de la chambre syndicale de la Bourse; Delepoulle, président de la Caisse d'épargne; Lemaitre-Bonduelle, maire d'Halluin; Delesalle, maire de Marcq.

Des couronnes étaient déposées sur le cercueil; d'autres étaient portées avant et après le corbillard; elles étaient offertes par les employés et les ouvriers de la maison Debuchy frères; par les Sociétés de Secours mutuels et par les Sociétés de tir.

Les pompiers formaient la haie.

Dans l'assistance, qui était considérable, nous avons remarqué M. Henri Bossut, président du tribunal de commerce de Roubaix; M. Alexandre Faidherbe, conseiller d'arrondissement, et adjoint au maire de Roubaix; des conseillers municipaux de Roubaix, Wattrelos, Halluin, et d'autres communes; beaucoup de notabilités industrielles de Lille et Roubaix.

Le cortège a suivi les rues des Orphelins, d'Havré, de Tournai, et le contour Saint-Christophe au milieu d'une foule immense. Il y avait des personnes à toutes les fenêtres, d'autres étaient hissées sur les toits; à certains endroits, la circulation était difficile.

La messe a été dite par M. le doyen Van Bockstael, et chantée par les *Crick-Sicks*, d'une façon tout à fait magistrale.

L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Après l'absoute, le cortège s'est reformé et a traversé la rue de la Mairie, la Grand'Place, les rues St-Jacques, du Calvaire et de la Guerre, au milieu de deux haies épaisses de curieux.

Pendant tout le parcours, les Sociétés de musique exécutaient des morceaux funèbres.

Au cimetière, MM. Des Rotours, député, Fidèle Lebeucq, conseiller général, adjoint au maire de Tourcoing, Leblan, ancien adjoint, et Scalabre, président de la chambre syndicale de la Bourse, ont prononcé des discours. En voici le texte :

DISCOURS DE M. DES ROTOURS

« Messieurs,

» Lorsque, l'an dernier, nous assistions aux funérailles de M. Jules Leurent, ancien député de Tourcoing, qui eût pu penser qu'un deuil nouveau nous réunirait, à bref délai, autour de la tombe de son successeur!

» Collègue et ami de M. Debuchy, c'est à ce double titre que je viens lui adresser un dernier adieu.

» D'autres vous diront les qualités de l'homme privé, du manufacturier, de l'administrateur.

» Ils vous le montreront fils dévoué et soumis, élevé par une mère chrétienne, qu'il entourait de tous ses respects, et apprenant à son école la pratique de tous ses devoirs.

» Vous le verrez, dès l'âge de seize ans, prenant la direction de l'établissement industriel de sa famille, et, par son intelligence précoce, par son application au travail, par sa sollicitude constante pour ses ouvriers, soutenir la situation de chef de famille, que la mort de son père lui avait prématurément imposée.

» D'autres vous rappelleront l'administrateur se consacrant, pendant de longues années, dans des positions diverses, mais avec un zèle toujours égal, aux intérêts de la cité.

» Juste, bienveillant, accessible à tous, riches et pauvres étaient accueillis par lui avec un égal empressement.

» La carrière politique de M. Désiré Debuchy date de 18 7.

» Elu, à cette époque, membre de la Chambre des députés, en remplacement de M. Jules Leurent, il eut, pour constante préoccupation la défense des importants intérêts industriels et agricoles qui lui étaient confiés

» Assistant assidûment à toutes les séances de la Chambre, il se tenait exactement renseigné sur les diverses questions à l'étude dans les conseils du gouvernement ou dans les commissions parlementaires.

» Sentinelle vigilante, aussitôt qu'il voyait poindre à l'horizon parlementaire une question intéressant sa circonscription, il s'empressait de mettre en éveil l'attention de la Chambre de commerce, du comice agricole des municipalités spécialement intéressées

» Fort de leur concours, et s'éclairant toujours de leurs lumières, il a soutenu avec autorité et souvent avec succès nos intérêts régionaux tant auprès des administrations publiques que des commissions de la Chambre.

» C'est ainsi que, grâce à ses persévérants efforts, les tarifs de douane sur les fils de laine cardée furent modifiés, lors de l'expiration du premier traité de commerce avec l'Autriche;

» Que des tarifs de chemins de fer dommageables aux intérêts commerciaux de cette ville ont été révisés; et que, tout récemment encore, la question du tarif douanier des colonies et de leurs octrois de mer, qui intéresse notre production industrielle, a été portée devant le parlement par lui et par plusieurs de ses collègues.

» Partisan convaincu de la protection du travail national, il n'a cessé de combattre, par ses votes, la politique économique funeste consacrée par les traités de 1881 et dont les effets se revèlent aujourd'hui d'une manière si désastreuse pour notre agriculture et un certain nombre de nos industries.

» De toutes les questions intéressant notre région, qui, pendant sa double législature, ont préoccupé le parlement, il n'en est point auxquelles il soit resté étranger.

» Jamais appel ne fut fait en vain à son intervention, alors qu'il s'agissait d'une cause juste à défendre.

» Peines et démarches ne coûtaient pas à son incessante activité

» M. Désiré Debuchy était l'ami le plus sûr, le plus dévoué.

» Nature loyale et sympathique, il n'avait point tardé, dès son entrée à la Chambre, à se concilier l'estime et l'amitié de ceux qui l'approchaient.

» La fermeté de ses convictions, qu'il a affirmées dans tous ses votes, n'altérait en rien l'aménité de ses relations avec ses collègues.

» Aussi, M. le président de la Chambre, en annonçant la mort de M. Désiré Debuchy, a pu constater avec vérité, que, sur tous les bancs de l'Assemblée, notre regrette collègue ne comptait que des amis.

» Cette manifestation de regrets se reproduit d'une manière encore plus touchante dans cette ville, où M. Debuchy a passé toute son existence et où la population entière a été témoin de sa vie toute d'honneur et de dévouement.

» La foule immense venue de toutes parts autour de ce cercueil, témoigne de la manière la plus éclatante des sentiments d'estime et de respect que Monsieur Désiré Debuchy s'était acquis dans notre département.

» Elle nous est un sûr garant que la mémoire de notre regretté collègue restera justement honorée après la mort comme elle l'a été durant sa vie.

» Puisse cette pensée, puisse aussi l'espérance de revoir dans un monde meilleur celui que nous pleurons, apporter quelque adoucissement à l'immense douleur d'une famille éprouvée par un deuil aussi cruel qu'inattendu »

DISCOURS DE M. FIDÈLE LEHOUCQ

« Messieurs,

» Il appartient à l'administration municipale de déposer, à son tour, sur cette tombe, les témoignages de douloureuse sympathie et de profonds regrets que lui inspire la perte inattendue de M. Désiré Debuchy.

» Une voix plus autorisée que la mienne aurait dû se faire entendre en cette circonstance; malheureusement, le chef de la municipalité ayant été forcé de s'absenter pour répondre à une impérieuse nécessité, il m'incombe d'accomplir ce triste devoir.

» Il ne m'a pas été donné, personnellement, de suivre M. Debuchy au sein de l'assemblée communale; je ne peux donc parler de lui qu'en rappelant l'opinion publique sur son compte. Elle lui était en tous points favorable. Pendant de longues années, il avait occupé les fonctions d'adjoint. Il s'acquitta de sa mission avec le soin scrupuleux, le dévouement attentif et l'exactitude constante qu'il apportait en toutes choses. Il s'inspirait sans doute des traditions de famille; car son père, lui aussi, avait été honoré de l'écharpe municipale du 28 août 1837 au 27 février 1841, jour de son décès.

» Lorsque la mort vint frapper M. Roussel-Defontaine en octobre 1879, il était naturellement désigné, par sa position de premier adjoint pour lui succéder. Fidèle à ses principes de modestie, il refusa constamment une situation vers laquelle le poussaient ses amis. Comme il aimait à le dire, étant avant tout l'homme du devoir, il acceptait le périlleux honneur qui venait de lui échoir, parce qu'il devait continuer momentanément l'œuvre de son devancier, mais il préféra, jusqu'à la fin de son mandat, demeurer adjoint.

» Chargé, néanmoins, de la direction de l'administration, il montra, dans l'exercice de ces laborieuses et difficiles fonctions, le souci des grands intérêts, communaux et l'esprit de réserve et de sagesse qui formaient son incessante préoccupation.

» Ce qui distinguait particulièrement M. Debuchy, c'était la droiture parfaite de son caractère et de ses actes; c'étaient son impartialité dans ses relations avec les administrés, quelles que fussent leur position sociale et leur manière de penser. Les hommes comme lui ne périssent pas tout entier; leur souvenir demeure parmi leurs concitoyens, comme une récompense de leur amour du bien et de leur existence utilement remplie.

» Puisse cette affirmation donner quelque soulagement à la famille de M. Debuchy, si cruellement éprouvée par le coup imprévu qui vient de la frapper. »

DISCOURS DE M. LEBLAN

« Messieurs

» C'est avec une douloureuse émotion que je viens au bord de cette tombe, apporter à un ancien administrateur de la ville de Tourcoing, à l'homme de bien par excellence, l'expression des sentiments de regrets de tous ses amis, en même temps que le juste tribut de la reconnaissance publique.

» Né en 1825, Désiré Debuchy n'accepta que fort tard l'honneur de diriger les affaires municipales, dont son excessive modestie l'avait toujours tenu éloigné. Il dut faire violence à ses goûts personnels, lorsque la confiance de ses concitoyens le désigna, le 24 juillet 1865, pour faire partie de l'Assemblée communale

» Appelé à l'administration municipale comme adjoint, le 26 août de la même année, il continua ces fonctions jusqu'au 31 avril 1881.

» Conservant les traditions de son père qui, lui aussi, avait exercé les fonctions d'adjoint pendant plusieurs années, Désiré Debuchy ne tarda pas à faire preuve, dans les affaires publiques, de la haute sûreté de jugement et de l'intelligence initiative qui avaient caractérisé sa vie industrielle. Ses éminentes qualités le plaçaient naturellement au premier rang, pour la direction des affaires municipales, après la mort du regretté M. Roussel-Defontaine. Cette succession était difficile, car M. Roussel, mire pendant 22 ans, avait su, pendant sa longue carrière administrative, transformer notre industrieuse Cité, et accroître, dans une large mesure, la fortune publique.

» Debuchy, toujours modeste et désintéressé, ne voulut pas accepter le titre attaché à la première magistrature municipale; c'est comme premier adjoint remplissant les fonctions de maire, qu'il administra la ville, du 13 juin 1875 au 30 avril 1881.

» Comme adjoint et comme chef de l'administration, il prit une part active à tous les grands travaux d'utilité publique : il apportait tous les soins dont il était capable, et la voirie vicinale et urbaine lui doit de notables améliorations.

» Administrateur intelligent et actif, toujours soucieux des intérêts des contribuables, il avait à cœur de pouvoir, en se retirant, laisser les finances municipales dans une situation prospère.

» Bon, affectueux, accessible à tous, Debuchy vit son nom entouré d'une immense popularité, qui ne se démentit jamais. Aussi, le 12 octobre 1877, il fut appelé à l'honneur de siéger à la Chambre des députés, représentant les deux cantons de Tourcoing

» Là, encore, il remplaçait un homme éminent, notre concitoyen M. Jules Leurent, qui avait rendu à Tourcoing et à toute la contrée, des services considérables, dont notre histoire locale conservera le souvenir.

» Désiré Debuchy fut réélu le 21 août 1881; ce nouveau témoignage de l'estime publique, prouve suffisamment que notre député s'était montré à la hauteur de sa mission, et qu'en toutes circonstances, il avait su défendre les intérêts qui lui étaient confiés.

» A la Chambre des députés, comme partout, Debuchy était aimé et estimé de tous ses collègues. Je ne puis m'empêcher de reproduire ici, un passage du bel éloge funèbre, prononcé à l'Assemblée nationale, où M. Sadi-Carnot qui présidait la séance, s'exprimait ainsi :

« ..... Je n'ai pas besoin de rappeler ce qu'a été M. » Debuchy dans cette enceinte.

» Député laborieux et assidu à nos séances, il était pour » chacun de nous un aimable collègue, dont les relations » étaient pleines de cordialité, et qui ne comptait parmi » nous que des amis .. »

» Je n'ajouterai rien à cet éloge; d'ailleurs, une voix plus autorisée que la mienne, vous a dit, avec éloquence, la profonde estime dont jouissait notre député.

» Dans sa vie privée, comme dans sa vie publique, Debuchy a toujours été l'homme du devoir.

» Bienveillant, bon et dévoué, il s'oubliait lui-même pour se consacrer au bien public et rendre service, sans distinction de parti, à tous ceux qui venaient faire appel à son obligeant concours.

» Et tout cela, il le faisait sans bruit, avec un tact, une délicatesse et un désintéressement qui n'ont d'égale que sa grande modestie.

» Debuchy avait des vues larges et libérales, mettant toujours la politique au second plan de ses préoccupations. Il appartenait au parti conservateur; à ce titre, il pouvait avoir des adversaires, mais tous rendaient justice à sa modération, à son inflexible loyauté, et il serait impossible de lui trouver un ennemi.

» On ne peut donc s'étonner que la perte si imprévue de cet homme de bien, soit si vivement ressentie dans tous les rangs de la population.

» Puissent les nombreux témoignages de sympathie qui se manifestent en ce moment, contribuer à adoucir la douleur d'une famille qui vient de perdre son chef honoré et estimé de tous.

» Dans les amertumes d'une si cruelle séparation, nous avons, du moins, la consolation de croire que Dieu saura récompenser, dans une vie meilleure, l'homme bienfaisant qui n'a perdu aucune occasion d'exercer son inépuisable charité et de se rendre utile à ses semblables.

» C'est avec cette consolante pensée que nous disons du fond de notre cœur :

» Désiré Debuchy,

» Cher ami, adieu! »

DISCOURS DE M. SCALABRE

» Messieurs,

» Après les discours que vous venez d'entendre, il me reste une place bien modeste à prendre au bord de cette tombe, mais il m'a semblé qu'il était du devoir du président d'un corps dont M. Désiré Debuchy faisait encore partie, de lui adresser au nom de ses collègues un dernier adieu. Au titre de député dont l'avait investi la confiance de ses concitoyens, notre ami joignait celui de membre de la commission syndicale de la Bourse de commerce, et il avait voulu témoigner par la quel vif intérêt il portait aux questions commerciales et importantes pour notre région.

» En 1875, un groupe de commerçants de Tourcoing, désirant avoir dans cette ville une Bourse reconnue comme établissement public, choisit une commission qui avait mission d'étudier les avantages à retirer de la création d'une Bourse de commerce, et moyens d'obtenir cette création.

» M. Désiré Debuchy, alors adjoint au Maire de Tourcoing, fut l'un des membres de cette commission, qui rendit compte de son mandat le 10 avril 1876, jour de l'installation officielle de la Bourse de Tourcoing, autorisée par décret présidentiel du 22 novembre 1875.

» En raison du concours qu'il avait apporté à la création de la Bourse, M. Désiré Debuchy devait nécessairement s'intéresser à son bon fonctionnement, et il accepta les fonctions de membre de la commission syndicale, dès le mois d'avril 1876. Le mandat législatif dont il était investi lui rendait, il est vrai, l'assiduité à nos séances du moins très difficile; mais dès que les vacances parlementaires lui en laissaient le loisir, il assistait à toutes nos réunions, s'intéressant aux questions soumises à nos délibérations, et nous apportant le précieux concours de son expérience. Nous perdons en M. Debuchy un excellent et sympathique collègue, il emporte dans la tombe notre profonde estime, nous laissant le souvenir d'une carrière bien remplie.

» Parvenu à une position industrielle considérable, fruit de son travail et de son intelligence, il avait voulu consacrer les dernières années de sa vie à la défense des intérêts de ses concitoyens et il savait que, dans une ville comme la nôtre, les intérêts commerciaux devaient être placés en première ligne.

» Il semblait que, pendant de longues années encore, nous aurions pu jouir de son dévouement et vous savez, s'il le prodiguait en toutes circonstances, mais Dieu ne l'a voulu; il l'a subitement enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis voulant après les labeurs de cette vie, lui donner près de lui le repos de l'éternité.

» Adieu, notre cher Désiré Debuchy, adieu! »

Un journal républicain, la *France*, publie la note suivante :

« Plusieurs journaux ont publié un récit de la mort de M. Debuchy, député du Nord, conçu dans des conditions de mystère extraordinaire.

» Des renseignements privés qui nous parviennent, il résulte que cette version était inexacte.

» La vérité est que M. Debuchy, frappé subitement d'une attaque de congestion cérébrale sur la voie publique, a été transporté mourant chez un marchand-logeur, où il n'a point tardé à expirer. »

Lundi, 2 juin, vers 7 heures du matin, la femme G. Penin, cabaretière, rue Neuve-de-Roubaix, congédiait un de ses logeurs, L. D...; mais celui-ci, recevant mal les observations de la dame de l'établissement, s'élança sur elle, la saisit à la gorge et la rudoya d'une telle façon que plainte a été portée.

Une contravention pour violences est dressée à la charge du sieur L. D...

Paul Caron, âgé de 29 ans, colporteur, demeurant à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge, a été mis à la disposition de M. le commissaire central pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Caron avait été expulsé le 16 novembre 1882 pour coups et blessures.

La Confirmation à Mouveaux.—Mgr de Lydda a modifié son itinéraire pour l'administration du sacrement de Confirmation. Sa visite à Mouveaux, annoncée pour samedi, 7 juin, aura lieu vendredi 6. Mgr de Lydda fera son entrée dans la paroisse vers onze heures du matin. La réception officielle aura lieu à deux heures et demie.

Halluin. — On nous prie d'annoncer aux amateurs que le grand carrousel offert annuellement par la Société du Sport hippique d'Halluin, aura lieu cette année le 13 juillet prochain.

Ephéméride Tourquennoise. — 3 juin 1765. —Les Hongrois, Hanoviens, Hessois, commandés par le duc d'Aremberg, se concentrent dans les Pays-Bas et jettent l'inquiétude dans la châtelainerie de Lille. Tourcoing fut envahi. On prit des mesures de sûreté d'autant plus grandes que l'esprit de désertion s'était tellement introduit dans les troupes de la frontière que l'on devait avoir recours aux moyens les plus rigoureux contre les déserteurs.

LILLE

LA CATASTROPHE

DE L'ESPLANADE

JOURNÉE DU LUNDI

L'enquête

M. Six, commissaire de police du 1er arrondissement, accompagné du maréchal-des-logis de gendarmerie, Leporcq, a ouvert une enquête.

Il a interrogé deux employés de l'ascenseur.

Le jeune Sureaux, âgé de 16 ans, se trouvait sur la plate-forme et était chargé de faire descendre les ascensionnistes. Il déclare n'avoir pu s'opposer à l'entrée, dans la cabine, des voyageurs. Ceux-ci l'auraient repoussé. Il affirme n'avoir donné aucun signal de départ. Un des voyageurs a sifflé et l'ascenseur est descendu, sans que la soupape distribuant l'eau pour diriger la descente ait été ouverte.

L'employé placé en bas de l'ascenseur n'a pu donner aucun renseignement.

MM. Six a entendu MM. Folliot et Delombaerde, constructeurs de l'ascenseur, qui ont déclaré que la construction était faite dans toutes les conditions de sécurité voulues.

M. Lefebvre, appareilleur, place de Strasbourg, a été ensuite entendu. Il a pu, à grand peine, répondre aux questions du commissaire de police. Il a, dit-il, loué l'ascenseur pour un an, aux constructeurs, moyennant la somme de 5.000 fr. Il croit que la cage devait contenir, d'après un règlement délivré au constructeur par la ville et qui n'est pas en sa possession, huit personnes et un enfant. Il a vu ce règlement entre les mains des constructeurs, mais il ne le connaît pas entièrement. Ils ne l'ont pas retrouvé ou ils n'ont pas voulu le lui donner, ajoute-t-il. Il ne peut attribuer l'accident qu'à la surcharge de la cage.

M. le commissaire a visité tous les blessés. L'état de la plupart n'a pas permis de les interroger.

Il n'a pu entendre que six d'entre eux. Emile Millaut, Paul Lefebvre, Omer Vanson, François Thoores, Violette et Charet.

Tous ont fait la même déposition. La chûte a été tellement rapide, qu'ils n'ont pu se rendre compte de la situation.

Ils déclarent tous que la cause est la trop grande charge de la cage.

L'état des blessés

Voici les nouveaux renseignements que nous avons recueillis sur la situation des victimes.

Les médecins ont trouvé M. et Mme Gennevoise dans un état relativement satisfaisant, mais ils ne peuvent se prononcer avant quelques jours. Un dénouement fatal est toujours à craindre. Contrairement au bruit qui avait couru, ils ont décidé de ne pas couper la jambe à Mme Gennevoise.

L'aîné des fils avait la jambe droite cassée; la réduction de la fracture a été pratiquée avec succès. Il en a été de même pour le plus jeune, qui avait de nombreuses luxations aux jambes. Les chirurgiens croient pouvoir répondre de la vie de ces deux enfants.

M. Paul Lefebvre, boulanger, rue d'Esquermes, est dans un état satisfaisant. Il n'a pas de blessures graves apparentes et se plaint seulement de douleurs dans les reins.

A l'hôpital Saint-Sauveur

Lucien Fiollet, demeurant rue des Suaires, porte à la jambe gauche une fracture compliquée et à la jambe droite une fracture simple. Les médecins ne croient pas l'amputation indispensable.

Léon Hiolle, garçon coiffeur, Grand'Place, à Tourcoing, est plus grièvement atteint.

L'amputation du pied devra être faite, la jambe gauche porte une fracture à l'extrémité inférieure et l'articulation du coup de pied est ouverte.

MM. les docteurs Dubar et Follet leur donnent des soins empressés.

A l'hôpital Ste-Eugénie

Emile Boucher, demeurant rue de Dieppe, 12, et âgé de 15 ans environ, est très gravement blessé.

Le pauvre enfant porte des contusions multiples et a les deux jambes dans un état épouvantable.

Dans un autre lit se trouve M. Florimond Bourriez, 32 ans, marchand de grains à La Madeleine. Ce malheureux a les deux jambes cassées. Il est soigné par les internes de la faculté catholique, qui donnent également leurs soins au sieur François Thoores, 26 ans, tapissier, demeurant rue des Oyers, 21. Thoores a les deux jambes fracturées. L'amputation sera sans doute nécessaire.

M. Omer Vanson, employé au « Pauvre Diable », se plaint de douleurs internes.

A la maison de santé se trouve le jeune E. Millaut, âgé de 16 ans, demeurant rue du Sec-Arembault, 10. Le pauvre garçon a une fracture compliquée de la jambe gauche, avec plaie. Il a dormi un peu, lundi matin, mais n'a pu prendre aucune nourriture. Une parente lui donne des soins dévoués. Son père est éperdu de douleur.

Mardi matin, M. le commissaire Six procédera à une seconde enquête sur le lieu même de l'accident, et fera son procès-verbal établissant la situation de l'appareil.

A neuf heures, M. le procureur de la République se rendra à l'ascenseur. Il sera accompagné des ingénieurs experts.

JOURNÉE DU MARDI

Les blessés

Nous avons visité ce matin les hôpitaux dans lesquels ont été transportées les victimes.

A l'hôpital Saint-Sauveur

L'état de Fiolet est satisfaisant; la jambe gauche est parfaitement remise, mais elle sera plus courte; on a dû scier les os pour pouvoir opérer la jointure.

Quant à Léon Hiolle, au moment où nous arrivons, on commence l'amputation du pied.

A l'hôpital Ste-Eugénie, tous les blessés sont dans un état satisfaisant.

Dans la salle St-Pierre ont été placés François Thoores et Emile Boucher.

L'amputation d'une jambe, que les médecins ont pratiquée lundi après-midi, a parfaitement réussi. Le jeune Boucher n'a pas de fièvre, et, en ce moment, aucune complication n'est à craindre.

Quant à Thoores, il a été décidé de ne pas faire d'amputation. On espère que les fractures pourront être réduites; les premières ligatures seront levées demain. Dans la salle Sainte-Marie se trouve le jeune Omer Vanson; les douleurs internes sont un peu calmées; le malade respire avec plus de facilité. Les médecins espèrent beaucoup un complet rétablissement.

Dans la maison de santé ont été transportés Emile Millaut et Florimond Bourrier. Le premier est dans un état satisfaisant.

Florimond Bourrier souffre toujours de ses contusions; bien qu'il n'y ait pas de danger immédiat, son état est un peu plus grave.

L'expertise

Ce matin, M. de Brix, juge d'instruction, s'est rendu à l'Esplanade, accompagné de M. Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, de M. Dubuisson, architecte, et de M. Lams, ingénieur. Ces messieurs sont chargés de l'expertise; ils ont commencé l'examen de l'appareil.

Après avoir dressé un procès-verbal de la position de l'armature de la cage, ils ont procédé à la vérification des câbles, des systèmes d'arrêt; ils chercheront ensuite quelles sont les autres causes, outre la trop grande charge, qui ont pu produire la catastrophe.

Mercredi, aura lieu l'enterrement de M. Tanghe, victime de l'accident de l'ascenseur.

La cérémonie sera célébrée à neuf heures, en l'église Saint-Michel.

Les funérailles de la deuxième victime, M. Adolphe Lefebvre qui lundi matin a succombé des suites de ses blessures, auront lieu jeudi 5 juin à 10 heures, en l'église St-Etienne.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'état de Florimond B